



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARCANGUES
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 12 AVRIL 2024**

Le Conseil d'administration s'est réuni le douze du mois d'avril deux mil vingt-quatre à 14h heures et 30 minutes.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Président,

Etaient présents : Mme HARAN Corinne, M. MAISTERRENA Didier, Mme DUCOURNAU Marcelle Mme DACHARY Sylvie, Mme BONNARDET Marlène, Mme Marie-Christine CAZAUX, Mme THOMAS Nélize, membres élus.

: Mme GRACIET Danièle, Mme HIRIBARREN Marie M. SAMARAN Max , Mme ALDASORO Sylvie, Mme MEILLEURAT Martine, Mme SALABERRY PICOT Victoire membres nommés.

Secrétaire de séance : M. MAISTERRENA Didier

Absents excusés :

Mme FAVRE Nathalie,

Mme OURKHIA Annette

M. AGUERRE Roger

Nombre de membres en exercice : 17

Date de la convocation : 29 mars 2024

Nombre de membres présents : 13

Date d'affichage :

Nombre de membres ayant pris part au vote : 13

Pour : 13 Contre : Abstention :

Délibération n° 2024/13

Approbation du compte administratif 2023 du budget du C.C.A.S.

M le Président présente au Conseil d'administration les comptes administratifs 2023 du budget du Centre Communal d'Action sociale arrêtés au 31 décembre 2023.

Le Conseil d'administration désigne la Présidente de séance : il s'agira de Mme HARAN Corinne.

Monsieur le Président ayant quitté la salle, Mme HARAN Corinne prend la parole et invite le Conseil d'administration à voter le Compte administratif de l'exercice 2023, les comptes étant arrêtés avec les montants ci-dessous :

Fonctionnement

Dépenses	Réalisé :	419.395,32 €
Recettes	Réalisé :	352.725,26 €

Le déficit de la section de fonctionnement est de - 66.670,06 €

Le report au 1^{er} janvier 2023 était de + 144.234,35 €, cela conduit à un solde après intégration du déficit de 2023, à un résultat cumulé de + 77.564,29 € au 31 décembre 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration :

APPROUVE le compte administratif 2023 du C.C.A.S. d'Arcangues,
AUTORISE à réaliser les opérations administratives, budgétaires et comptables correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
64200 ARCANGUES



Philippe ECHEVERRIA

Le secrétaire de séance,



Didier MAISTERRENA